District de la Seine-Saint-Denis
de football

PROCES-VERBAL
COMMISSION DEPARTEMENTALE DE PREVENTION, MEDIATION ET EDUCATION

Réunion du 20/05/2025 à 16h00 au siège du District de la Seine-Saint-Denis de Football
Président : M. Abdelhafid HORMI
Présents : M. DOUCY Mathieu, M. JAMIN Badouard, M. BOURSIER François représentants de la Police
Excusés M. ORTUNO Jean Mehdi, M. BAUDUIN Christian, M. ESCHYLLE Michel CDA
Secrétaire de séance : AMENZOU Fawzi

Invitation du club

La Commission Départementale de Prévention et de Médiation des Événements (CDPME) s'est réunie afin d'examiner les conditions d'organisation de la rencontre à enjeu opposant les équipes Seniors de **l'Espérance Aulnaysienne** et **Villetaneuse**, dans le cadre du championnat Départemental 3.
Cette rencontre revêt un caractère sensible du fait d'incidents survenues sur la phase aller.
La rencontre est prévue le dimanche 25 mai à 16h00.

La commission remercie la présence de :

- Monsieur M. OUIDIR Abdenour de JS Villetaneuse
- Et regrette l'absence représentant de l'ESP Aulnay

Dispositif d'arbitrage et de délégation :

Compte tenu de l'enjeu et de la sensibilité de cette rencontre, la CDPME a décidé de la désignation en lien avec la CDA d'un trio arbitres expérimentés ainsi que la présence d'un délégué.

La répartition des prises en charge est la suivante :

- L'arbitre central et le délégué seront à la charge du club **ESP Aulnay.**
- Les deux arbitres assistants seront à la charge du club **Villetaneuse**.

Dispositif d'arbitrage et de délégation :

La Police nationale ainsi que la police municipale ont été informées de la sensibilité de la rencontre. Elles seront mobilisées pour assurer la sécurité du match si cela s'avère nécessaire.

La CDPME veille à la sécurité et à la bonne organisation de cette rencontre. Les clubs sont invités à prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir la sécurité des spectateurs, joueurs et officiels.